

Remboursements incluant le remboursement de la Sécurité sociale

## Soins courants

		Taux de remboursement Sécurité sociale (1)	ECONOMIQUE	EQUILIBRE	SERENITE	CONFORT	OPTIMUM
<b>Honoraires médicaux</b> (consultations, visites de généralistes et spécialistes, actes d'imagerie, actes techniques médicaux)	Médecins adhérents à un OPTAM	70% BR	100% BR	100% BR	150% BR	170% BR	200% BR
	Médecins non adhérents à un OPTAM	70% BR	100% BR	100% BR	100% BR	130% BR	160% BR
<b>Analyses médicales et examens de laboratoires</b>	Médecins adhérents à un OPTAM	60% ou 70% BR	100% BR	100% BR	100% BR	140% BR	180% BR
	Médecins non adhérents à un OPTAM	60% ou 70% BR	100% BR	100% BR	100% BR	120% BR	140% BR
<b>Honoraires paramédicaux (auxiliaires médicaux)</b>		60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	120% BR	140% BR
<b>Consultation psychologue partenaire du dispositif «Mon psy»</b>		60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR

## H | Hospitalisation médicale, chirurgicale, soins

<b>Honoraires médicaux et chirurgicaux, actes techniques médicaux, actes de chirurgie</b>	Médecins adhérents à un OPTAM	80% ou 100% BR	100% BR	100% BR	140% BR	170% BR	200% BR
	Médecins non adhérents à un OPTAM	80% ou 100% BR	100% BR	100% BR	120% BR	130% BR	160% BR
<b>Frais de séjour</b>		80% ou 100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Forfait sur les actes lourds</b>		-	50% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)
<b>Forfait journalier hospitalier</b>		-	50% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)
<b>Forfait patient urgences</b>		-	50% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)	100% FR(0)
<b>Chambre particulière - dans la limite de 90 jours / an (2) (3)</b>		-	-	-	30€ / jour	45€ / jour	60€ / jour
<b>Chambre particulière en ambulatoire - dans la limite de 5 jours / an (2) (3)</b>		-	-	-	15€ / jour	20€ / jour	30€ / jour
<b>Frais de transport</b>		100% BR	-	100% BR	120% BR	120% BR	140% BR
<b>Frais de transport programmé</b>		55% BR	-	100% BR	120% BR	120% BR	140% BR

## Pharmacie

<b>Pharmacie remboursée à 65% par la Sécurité sociale</b>	65% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Pharmacie remboursée à 30% par la Sécurité sociale</b>	30% BR	-	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Pharmacie remboursée à 15% par la Sécurité sociale</b>	15% BR	-	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Pharmacie prescrite non remboursée par la Sécurité sociale</b>	-	-	-	10€ / an	25€ / an	40€ / an
<b>Vaccins remboursés par la Sécurité sociale</b>	-	-	100% BR	150% BR	170% BR	200% BR
<b>Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale</b>	-	-	-	20€ / an	30€ / an	40€ / an

## Dentaire

<b>Consultation et soins dentaires</b>	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Inlays - Onlays</b>	60% BR	100% BR	150% BR	200% BR	250% BR	250% BR
<b>Soins et prothèses du panier 100% Santé</b>						
<b>Soins et prothèses</b>	60% BR	-	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement
<b>Soins et prothèses du panier à honoraires maîtrisés et libres</b>						
<b>Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale</b>	60% BR	-	100% BR + 100€ / prothèse <sup>(4)</sup>	150% BR + 150€ / prothèse <sup>(4)</sup>	150% BR + 170€ / prothèse <sup>(4)</sup>	300% BR + 200€ / prothèse <sup>(4)</sup>
<b>Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale</b>	-	-	100% BR + 100€ / prothèse <sup>(4)</sup>	100% BR + 200€ / prothèse <sup>(4)</sup>	100% BR + 270€ / prothèse <sup>(4)</sup>	100% BR + 350€ / prothèse <sup>(4)</sup>
<b>Orthodontie prise en charge par la Sécurité sociale - par semestre</b>	-	-	150% BR	200% BR	200% BR	200% BR
<b>Implants dentaires</b>	-	-	-	200€ / implant (2 implants / an)	300€ / implant (2 implants / an)	400€ / implant (3 implants / an)

 Ce logo vous indique les garanties dédiées à un avenir en bonne santé, sans trop consommer et sans trop polluer.

lamie-mutuelle.com

Siège Social 18, rue Léon Jouhaux | 75010 PARIS

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Numéro SIREN 784 647 323

**LAMIE  
POUR  
LA VIE.**

Remboursements incluant le remboursement de la Sécurité sociale

## Bien-être

	Taux de remboursement Sécurité sociale (1)	ECONOMIQUE	EQUILIBRE	SERENITE	CONFORT	OPTIMUM
Forfait cure thermale	De néant à 70% BR	-	-	Sécurité sociale + 200€/an	Sécurité sociale + 300€/an	Sécurité sociale + 400€/an
<b>Médecine douce</b> : ostéopathie, chiropractie, étioopathie, acupuncture, diététicien, ergothérapeute, psychomotricien, psychothérapeute, psychologue (9)	-	-	50€/an	80€/an	100€/an	150€/an

## Optique<sup>(5) (6)</sup>

Équipement du panier 100% Santé						
Monture + 2 verres	60% BR	-	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement
Équipement du panier libre						
Monture et/ou 2 verres simples classe a)	60% BR	100% BR + 100€	100% BR + 100€	100% BR + 150€	100% BR + 220€	100% BR + 300€
Monture et/ou 2 verres complexes classe b)	60% BR	100% BR + 100€	100% BR + 200€	100% BR + 300€	100% BR + 350€	100% BR + 400€
Monture et/ou 2 verres très complexes classe c)	60% BR	100% BR + 100€	100% BR + 200€	100% BR + 400€	100% BR + 450€	100% BR + 500€
Monture et/ou 1 verre simple classe a) + 1 verre complexe classe b)	60% BR	-	100% BR + 150€	100% BR + 250€	100% BR + 300€	100% BR + 350€
Monture et/ou 1 verre simple classe a) + 1 verre très complexe classe c)	60% BR	-	100% BR + 150€	100% BR + 300€	100% BR + 350€	100% BR + 400€
Monture et/ou 1 verre complexe classe b) + 1 verre très complexe classe c)	60% BR	-	100% BR + 200€	100% BR + 350€	100% BR + 400€	100% BR + 450€
<b>Autres prestations optiques</b> remboursées par la Sécurité sociale	60% BR	-	100%BR	100%BR	100%BR	100%BR
Matériel pour <b>amblyopie</b>	60% BR	-	100% BR	100% BR	100% BR	100% BR
<b>Lentilles remboursées</b> par la Sécurité sociale	60% BR	100% BR	100% BR	100% BR + 100€/an	100% BR + 150€/an	100% BR + 200€/an
<b>Lentilles non remboursées</b> par la Sécurité sociale	-	-	-	100€/an	150€/an	200€/an

## Prothèses médicales


Panier 100% Santé (7)						
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de 20 ans et moins)	60% BR	-	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de plus de 20 ans)	60% BR	-	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement	Remboursé intégralement
Panier à honoraires libres (7)						
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de 20 ans et moins)	60% BR	-	100% BR	100% BR + 300€/an	100% BR + 300€/an	100% BR + 300€/an
Prothèse auditive / oreille (bénéficiaire de plus de 20 ans)	60% BR	-	100% BR	100% BR + 300€/an	100% BR + 450€/an	100% BR + 600€/an
<b>Petit appareillage (8)</b>	60% BR	-	100% BR	150% BR	170% BR	200% BR
<b>Grand appareillage</b> (fauteuil roulant location de courte durée)	60% BR	-	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)
<b>Prothèses capillaires</b> classe 2	100%BR	-	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)	100% BR + Forfait dans la limite du prix de vente (PLV)

## Prévention

<b>Ostéodensitométrie</b> non remboursée par la Sécurité sociale	-	-	-	20€/an	30€/an	40€/an
Actes de prévention de l'arrêté du 8 juin 2006	65% ou 70% BR	-	100% BR sur tous les actes	100% BR sur tous les actes	100% BR sur tous les actes	100% BR sur tous les actes

## Allocation obsèques

Frais d'obsèques	-	-	300€	500€	800€	1 000€
------------------	---	---	------	------	------	--------

 Ce logo vous indique les garanties dédiées à un avenir en bonne santé, sans trop consommer et sans trop polluer.

lamie-mutuelle.com

Siège Social 18, rue Léon Jouhaux | 75010 PARIS

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Numéro SIREN 784 647 323

**LAMIE  
POUR  
LA VIE.**

	Taux de remboursement Sécurité sociale (1)	ECONOMIQUE	EQUILIBRE	SERENITE	CONFORT	OPTIMUM
<b>+ Services</b>						
SANTECLAIR y compris la téléconsultation médicale	-	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus

(0) 100% FR limité au forfait réglementaire en vigueur

(1) En cas d'exonération du ticket modérateur, le taux de remboursement de la Sécurité sociale est égal à 100%

(2) Hors maison d'accueil spécialisée

(3) Durée limitée en médecine, chirurgie et rééducation en psychiatrie, cure, régime, maison de repos, convalescence

(4) Dans la limite de 2 prothèses par an les 2 premières années d'adhésion puis de 3 prothèses par an la troisième année et 4 prothèses par an au delà de 5 ans d'adhésion. Une fois cette limite atteinte, le remboursement au titre des prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale devient de 100% BR.

(5) Pour les assurés de moins de 16 ans, la prise en charge de la Mutuelle est limitée à 1 équipement par période de 12 mois (par période de 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans) et elle peut être sans délai en cas d'évolution de la vue pour l'acquisition de verres. Les suppléments optiques sont inclus. La période de 24 mois débute à la date d'achat du 1er équipement d'optique (verre ou monture) et s'achève 24 mois après. Le remboursement de la Mutuelle au titre de la monture est plafonné à 100€. Le remboursement de la Mutuelle pour un équipement optique (monture et/ou 2 verres) est soumis à des plafonds et des plafonds de prise en charge selon la catégorie de verres.

(6) Définition des catégories de verres : voir Règlement mutualiste «Définition des catégories de verres»

(7) Le renouvellement de la prise en charge d'une aide auditive ne peut intervenir avant une période de 4ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente. Ce délai de renouvellement s'entend pour chaque oreille indépendamment.

(8) Petit appareillage : Orthèses, prothèses internes et externes / exclusion prothèses oculaires, capillaires et mammaires

(9) Au-delà de 3 ans d'adhésion, les forfaits médecine douces sont respectivement majorés de 20€ pour la formule Equilibre, 30€ pour la formule Sérénité, 40€ pour la formule Confort et 50€ pour la formule Optimum.